

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 068 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 19 septembre 2017

Président

M. Scott Simms

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 19 septembre 2017

• (0920)

[Traduction]

Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)): Mesdames et messieurs, nous reprenons la séance publique. Je confie tout de suite l'organisation de la séance à notre greffière dont c'est la toute première journée. Nous lui faisons subir le baptême du feu.

Madame Vohl.

La greffière du comité (Mme Nancy Vohl): Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être membre de l'opposition officielle. Je suis maintenant prête à recevoir des motions pour son élection.

Le président: Monsieur Arnold.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le président, je suis extrêmement heureux de proposer Todd Doherty pour le poste de premier vice-président du comité des pêches.

La greffière: Il est proposé par M. Arnold que M. Doherty soit élu premier vice-président du Comité. Y a-t-il d'autres motions?

Des voix: Non.

La greffière: Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Qu'arrive-t-il si nous tous, de ce côté-ci, nous votons non?

Le président: Monsieur McDonald, je suis sensible à l'enthousiasme qui vous anime à chaque élection, y compris celle-ci, mais nous avons des formalités à respecter. Les commentaires pourront attendre.

La greffière: Plaît-il au Comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le président: Je ne sais pas si, dans le cas de M. McDonald, c'est « oui à regret ».

M. Ken McDonald: Ç'a y était presque; il s'en est fallu d'un

Le président: Je le vois sans difficulté. Puis-je rappeler à tous que la séance est publique?

Oui, ç'a été une rude campagne.

Sur une note sérieuse, à l'intention de MM. Doherty, Arnold et Donnelly, nos collègues de la Colombie-Britannique, nous vous souhaitons bonne chance après la situation que vous avez affrontée pendant l'été et que vous continuez d'affronter. C'est absolument dévastateur. Pour ma part, je n'ai vu que la fumée, sans voir l'incendie.

Monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président. Notre comité pourrait vouloir examiner certains des effets éventuels, en aval, de

ces incendies. Le temps a été tellement sec que, après les incendies, il n'y a pas eu de pluie pour faire renaître la végétation. Essentiellement, il neigera sur la cendre ce qui, peut-être, exacerbera le ruissellement. Nous pourrons devoir affronter des situations urgentes. Les effets possibles de ces incendies ne se limitent pas à la situation actuelle.

Le président: Monsieur Doherty.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Pour dire comme M. Arnold, nous allons commencer à voir nos cours d'eau et nos lacs s'emplir d'alluvions provenant des régions incendiées. Il y aura plus de glissements de terrain, en raison de la destruction des systèmes racinaires. Les cours d'eau de la Colombie-Britannique et, bien sûr, les lacs de l'intérieur — nos pêcheries de saumons et d'autres poissons — seront durement touchés. Quand on pense que la superficie brûlée est trois fois plus étendue que l'Île-du-Prince-Édouard, une et demie fois plus que la conurbation de Toronto et qu'elle a été entièrement dévastée, il est certain que les répercussions négatives seront incommensurables pour notre poisson, nos lacs et nos cours d'eau. Il serait prudent pour notre comité de commencer à examiner la possibilité de mobiliser le gouvernement sur les services d'urgence à envisager pour nous aider en Colombie-Britannique.

Le président: Merci, monsieur Doherty. Seriez-vous disposé à préparer un aperçu, pour le Comité, des pistes de solutions à examiner? Je suppose, d'après ce que vous dites, que vous avez des projets supplémentaires qui vous tiennent à coeur, mais voudriez-vous les étoffer par des précisions et des généralités?

M. Todd Doherty: J'aimerais soumettre quelque chose. Alors que nous discutons du retour de ma circonscription et d'autres parties de notre province à la normale, nous devons examiner les besoins immédiats puis les répercussions à long terme sur nos forêts et nos cours d'eau. À ceux qui n'en ont rien vu, je le dis, c'est la dévastation. Des millions d'acres ne sont plus maintenant que terre calcinée, ce qui se répercutera sur nos cours d'eau et nos lacs.

• (0925)

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

Pour ma part, je suis absolument d'accord avec les observations de mes deux confrères de la Colombie-Britannique. J'ai eu l'occasion de sortir sur le Fraser. En plus des incendies qui ont ravagé l'intérieur de la province ainsi que les collectivités et la forêt — je pense que cela s'est ajouté aux 5 % de la possibilité annuelle de coupe que nous avons perdue —, les pertes ont été énormes.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, les pertes, jusqu'ici — et l'incendie brûle encore, tandis que des secteurs restent inaccessibles — se chiffrent à 53 millions de mètres cubes de forêt. Elles équivaudraient à une année de la possibilité annuelle de coupe dans notre province et à 10 années de celle de ma région, qui dépend de la forêt.

M. Fin Donnelly: Cela se répercutera sur un nombre considérable d'emplois et de familles. De plus, les remontées de saumons sockeyes du Fraser et de la Skeena sont incroyablement réduites. L'ouverture de la pêche commerciale a été très modeste, et elle a eu lieu dans les Premières Nations.

Je pagaye sur le fleuve chaque été. Normalement, c'est plein d'embarcations, et les pêcheurs sportifs sont au coude à coude sur la rive. La semaine que nous y sommes allés, il n'y avait personne. La dévastation n'était pas seulement due aux incendies, mais aussi à la remontée peu nombreuse de saumons. Cela touche les économies de ces communautés.

Je suis d'accord avec la proposition et j'ai hâte de voir comment notre comité pourra jouer un rôle, non seulement en ce qui concerne les services d'urgence, mais aussi dans la restructuration et la restauration des pêcheries et des collectivités touchées. J'espère que nous aurons du temps d'aménagé, dans notre calendrier automnal, pour examiner cette dévastation incroyable, dont les effets se feront sentir pendant des années, comme mon collègue l'a dit. On ne saurait trop insister sur les difficultés qui nous attendent, du fait des remontées peu nombreuses, des incendies de forêt, du climat changeant et d'un certain nombre d'autres répercussions. Je pense que notre comité ferait bien d'examiner ce que lui ou le gouvernement peuvent faire pour aider ces collectivités en accélérant leur renouveau.

Le président: Cela semble très intéressant.

Je compte sur nos collègues de la Colombie-Britannique, mais pas nécessairement eux seulement. Manifestement, vous pouvez communiquer au Comité un projet dont nous pouvons discuter. Comme je l'ai dit, les travaux sur le rapport MPA ne se terminent pas obligatoirement à la fin de 2017. Nous pouvons les reporter en 2018.

Un autre député de la Colombie-Britannique, M. Hardie, veut prendre la parole.

Allez-y.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Je pense que nous devons notamment tenir compte de ce que dit la science sur ce qui arrive à long terme après de tels événements. Les incendies de forêt se produisent en Colombie-Britannique depuis des millénaires. À un certain égard, cela fait partie d'un cycle naturel qui se manifeste là

M. Todd Doherty: Mais pas à cette échelle.

M. Ken Hardie: Non. Je comprends. C'est inhabituel.

Néanmoins, habituellement, les incendies se répètent après un certain temps, mais pas à l'identique. Ils modifient vraiment le paysage. Désormais, il serait utile d'obtenir les données scientifiques nécessaires aux prévisions de l'avenir.

Le président: Monsieur Finnigan.

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Je sais que c'est déjà arrivé dans notre province, mais pas à cette échelle. Tout de suite après l'incendie, on peut récupérer une partie du bois, mais il faut le faire assez rapidement, parce que, visiblement, il se dégradera. Est-ce que cela s'ajoute à ce qui vient d'être dit?

Je sais que le marché n'est pas le plus propice actuellement; d'autres catastrophes créent une demande. Ce serait l'un des premiers facteurs à considérer.

• (0930)

M. Todd Doherty: J'ai eu une rencontre avec nos sociétés forestières, et notre industrie les rencontrera de nouveau ce soir, à Ottawa. Je retourne chez moi demain soir pour un tour de table avec elles. Nous sommes dans une situation inédite d'urgence.

Vous avez absolument raison. Nous disposons de jusqu'à deux ans pour récupérer le bois qui subsiste et dont une partie reste commercialisable ou que nous pouvons utiliser.

Je tiens à rappeler un commentaire entendu à Miramichi. Quelqu'un nous a révélé les effets dévastateurs de la coupe à blanc et des pratiques d'exploitation forestière sur la pêche dans ces régions et, bien sûr, dans les rivières de la région de Miramichi.

Ce n'est pas différent, dans ce cas-ci. La dévastation est, sans le moindre doute, absolue. Il ne subsiste aucun système racinaire pour retenir l'eau. Il y aura plus de glissements de terrain, plus d'instabilité de nos terrains.

Il faut aussi préciser que les incendies ont dégagé tellement de chaleur et qu'ils ont touché les sols si profondément, ils ont consumé une croûte. Il y avait une croûte d'environ six à huit pouces d'épaisseur et, dessous, quatre à cinq pieds de braises, de roches, d'interstices qui avaient brûlé. Le sol possède cette instabilité.

Je voudrais bien que le Comité soit disposé à envisager ceci. Nous devons le faire. Cela stimulera aussi nos collègues du parti ministériel, c'est-à-dire l'examen des mesures et des moyens que nous pouvons prendre immédiatement pour avancer. Je pense que notre comité peut y jouer un rôle de premier plan.

Le président: J'ai hâte de voir ce que vous apporterez.

Monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Pour vous donner un exemple de ce qui s'est passé, une sécheresse extrême a succédé aux crues du début à la fin du printemps. Pendant deux mois, au printemps, l'eau a envahi mon sous-sol. Pendant un mois, la terre végétale que j'ai fait étendre sur mon terrain que je réaménageais n'a même pas produit un pissenlit, à cause de la sécheresse extrême.

Voilà pourquoi je dis qu'il n'y a eu absolument pas d'humidité pour permettre un début de repousse. Entre ces deux extrêmes... Toute cette cendre et tout ce sol ont brûlé à des températures si élevées qu'ils ont été stérilisés. Ce sera un sujet d'étude très intéressant pour nous.

Le président: Je vous remercie de ces renseignements.

Madame Jordan.

Mme Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je dois dire à mes collègues de la côte Ouest que mon coeur est avec eux.

J'ai passé quelques jours à Penticton et j'ai alors surtout vu la fumée, mais l'effet était dévastateur. Nous devons notamment nous rappeler que le rapport MPA n'a pas d'échéancier. C'est pourquoi, même si nous préférions le terminer avant la pause de Noël, si nos collègues nous proposent ce qui, d'après eux, nécessite la prise de mesures immédiate, nous pouvons repousser l'étude au besoin.

Si quelque chose a besoin d'attention immédiate, nous devrions l'examiner

Le président: Chers membres du Comité, avant que je n'accorde la parole à M. McDonald, rien n'est coulé dans le béton, mais nous ne nous rencontrerons pas jeudi. Voulez-vous que mardi prochain je réserve, disons, 15 minutes pour en parler? Est-ce suffisant? Pouvons-nous le faire, ou voulez-vous 30 minutes?

Voici ce que nous ferons. Nous verrons comment évolue la situation des témoins, et, si nous avons besoin de plus de temps, nous obtiendrons le consentement unanime. Je pense que le sujet que vous soulevez est très important et que nous devons y consacrer le temps pour en venir à bout, même s'il en faut plus.

Monsieur McDonald.

M. Ken McDonald: Tous savent, bien sûr, que nous sommes allés à Kelowna, mais j'y ai été quelques jours plus tôt. J'ai un frère qui habite 108 Mile Ranch. Nous sommes partis, un après-midi, visiter les environs. Lui et sa famille ont été l'une de celles qui ont dû quitter les lieux pendant neuf jours. À leur retour, leur maison était encore en bon état.

Dans les environs, la cendre, vous avez raison, est vraiment épaisse. On peut voir qu'il a fallu creuser profondément pour atteindre les points chauds. L'effet, en aval, sera considérable, faute de meilleur terme. Les éventuelles prochaines pluies, si elles sont fortes, seront dévastatrices.

Que ce soit notre comité ou un autre, quelqu'un devra examiner assez rapidement ce qu'on peut faire pour atténuer certains de ces effets éventuels.

• (0935)

Le président: D'accord.

Monsieur Doherty.

M. Todd Doherty: J'apprécie les observations de nos collègues. Je proposerais, si nous avons la possibilité de faire partie du comité ministériel ou... Il faut les avoir vues de ses propres yeux, les familles évacuées. Dans ma propre famille, ma mère l'a été à quelques minutes de préavis, parmi les flammes. Ma belle-famille, des amis et leurs familles — c'est incroyable. La dévastation est... Il faudra beaucoup de temps.

L'appui de nos collègues parlementaires, de notre comité ou d'autres comités... Il faudra faire preuve d'initiative. Le comité de l'environnement devrait y réfléchir. D'autres comités devraient examiner la situation, parce que ce qui arrive en Colombie-Britannique — notre saison des incendies — pourrait se produire n'importe où. Nous devons examiner comment nous pouvons essayer de faire retourner les vies de sinistrés à la normale, aujourd'hui, mais aussi comment nous pouvons atténuer l'effet de ces événements incroyables pour les communautés à l'avenir.

L'année dernière, il y a eu Fort McMurray. Cette année, les incendies en Colombie-Britannique. C'est incroyable. Qu'il s'agisse des inondations survenues au Québec ou de ces incendies de forêt, l'année est mauvaise. En notre qualité de dirigeants et de parlementaires, nous devrions faire notre possible pour étudier ces manifestations et essayer de trouver des façons de sauver ou de protéger nos collectivités et nos familles.

Le président: Merci, monsieur Doherty.

Monsieur Miller.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Pendant cette discussion, il m'a paru évident que c'était un sujet que devaient examiner notre comité et d'autres comités. C'est difficile. Il n'y a rien comme l'expérience directe, qui permet de voir les choses de ses propres yeux. M. McDonald est déjà passé par là, en partie et, bien sûr, MM. Doherty et Arnold. Le reste d'entre nous... J'ignore comment nous pourrions faire, mais s'il y a moyen de nous faire voir, à un certain nombre d'entre nous, cette dévastation, ensuite, quand nous en discuterons ici, nous pourrons dire que nous l'avons vue et que nous savons ce dont il s'agit.

C'est une idée que je lance comme ça, simplement. Je sais à quel point notre temps est précieux et rare, mais ce serait important pour nous tous de le faire, s'il y a moyen de nous organiser.

Le président: Monsieur Doherty.

M. Todd Doherty: Rien ne remplace l'expérience directe, mais, à défaut, j'ai des vidéos de mes amis et de ma famille qui combattent des incendies et des prises de vues, du haut des airs, de l'incendie — de la dévastation. Ce n'est pas par recherche du sensationnel. C'est dévastateur. Quand on le voit de ses yeux, c'est incroyable.

Pour revenir à notre observation originelle, l'effet sur ce dont notre comité s'occupe, nos pêches, sera dévastateur. C'est comme ça: non seulement nos pêches, mais notre faune déplacée. De plus en plus on voit des animaux aller dans les communautés.

Quand j'étais gestionnaire de l'aéroport de Prince George, j'avais l'habitude de dire, en plaisantant, que nous étions autant susceptibles de retarder un vol à cause de la présence d'un orignal ou d'un ours sur la piste qu'à cause de la météo. Nous voyons de plus en plus d'animaux sauvages dans les communautés, parce qu'ils y sont conduits par les incendies. C'est incroyable. Ce sera vraiment difficile.

Le président: Merci, monsieur Doherty.

Chers collègues de la Colombie-Britannique, j'ai bien hâte d'en discuter mardi. Je réserverai du temps à la fin de la séance. Si nous devons en prendre plus, nous le ferons, pour nous faire une idée de la façon de nous occuper de cette question dans un proche avenir. Et c'est noté, nous pourrons remettre à plus tard, en 2018, l'étude sur le MPA, s'il le faut.

Y a-t-il d'autres sujets de discussion? Apparemment pas. Nous nous revoyons la semaine prochaine, le mardi 26 septembre. Merci à vous tous

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur cellesci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : http://www.noscommunes.ca

Also available on the House of Commons website at the following address: http://www.ourcommons.ca